

Les Malaquettes

Cappy / Eclusier-Vaux

Durée : 3h

Distance : 8,5 km

Départ : port de Cappy



En venant d'Albert, prendre la RD jusque Bray-sur-Somme puis, dans le bourg tourner à gauche pour rejoindre Cappy

RECOMMANDATION : Attention aux périodes de chasse en plaine, au bois ou en marais.

L'étymologie de Cappy "Caput Loci" (chef-lieu) indique que dès l'Antiquité existe une forteresse pour défendre le passage de la Somme.

Au Moyen-Age, Cappy est donnée par Charles le Chauve à l'Abbaye de Compiègne. Cappy fait partie des vingt-huit villes de Picardie à avoir sa charte communale et à rendre des comptes à Saint-Louis en 1260.

1 Du parking, franchir le pont-levis et suivre la D 1 puis à gauche dans la rue du 8 mai 1945 et passer devant l'église. L'église Saint-Nicolas, de style roman date du XII^{ème} siècle et fait l'objet d'une importante restauration au XVI^{ème} siècle. Elle fut partiellement détruite pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Le clocher est classé Monument Historique depuis le 20 août 1919.

Vous passez également devant la Mairie qui possède la Croix de guerre 1914-1918 avec palme. Citation à l'ordre de l'armée du 27 octobre 1920.

2 Au carrefour prendre à droite la ruelle Darras et continuer jusqu'au château, puis à gauche dans la rue du Haut qui

devient ensuite un chemin. Continuer le chemin après un croisement, partant vers la droite puis vers la gauche.

3 A un croisement, prendre à droite puis tourner à gauche et suivre le "chemin de crête" vers le lieu-dit les Malaquettes.

4 Puis prendre à gauche, puis à droite puis deux fois à gauche pour suivre le sentier surplombant la vallée.

5 Au cimetière d'Eclusier, prendre la route à droite.

Eclusier-Vaux a une superficie d'environ 630 hectares dont le tiers est constitué d'étangs et de marais (210 hectares). Pour entretenir et valoriser ce patrimoine, la commune utilise les ressources provenant du droit de chasse au gibier d'eau et du droit de pêche. Elle mène des opérations d'envergure avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie du côté du Belvédère de Vaux. La chaussée-barrage fait l'objet d'une mise en valeur avec la réouverture paysagère des étangs de part et d'autre, ainsi que la reconstruction à l'identique d'une anguille.

6 Au carrefour, tourner à gauche. Avant le pont-levis sur le canal, suivre à gauche le chemin de halage jusque Cappy.

Avant de repartir, on aperçoit la petite église de Sainte-Marie-Madeleine d'Eclusier.

La commune d'Eclusier-Vaux est labellisée "Village fleuri" et a, à ce titre obtenu "1 fleur"

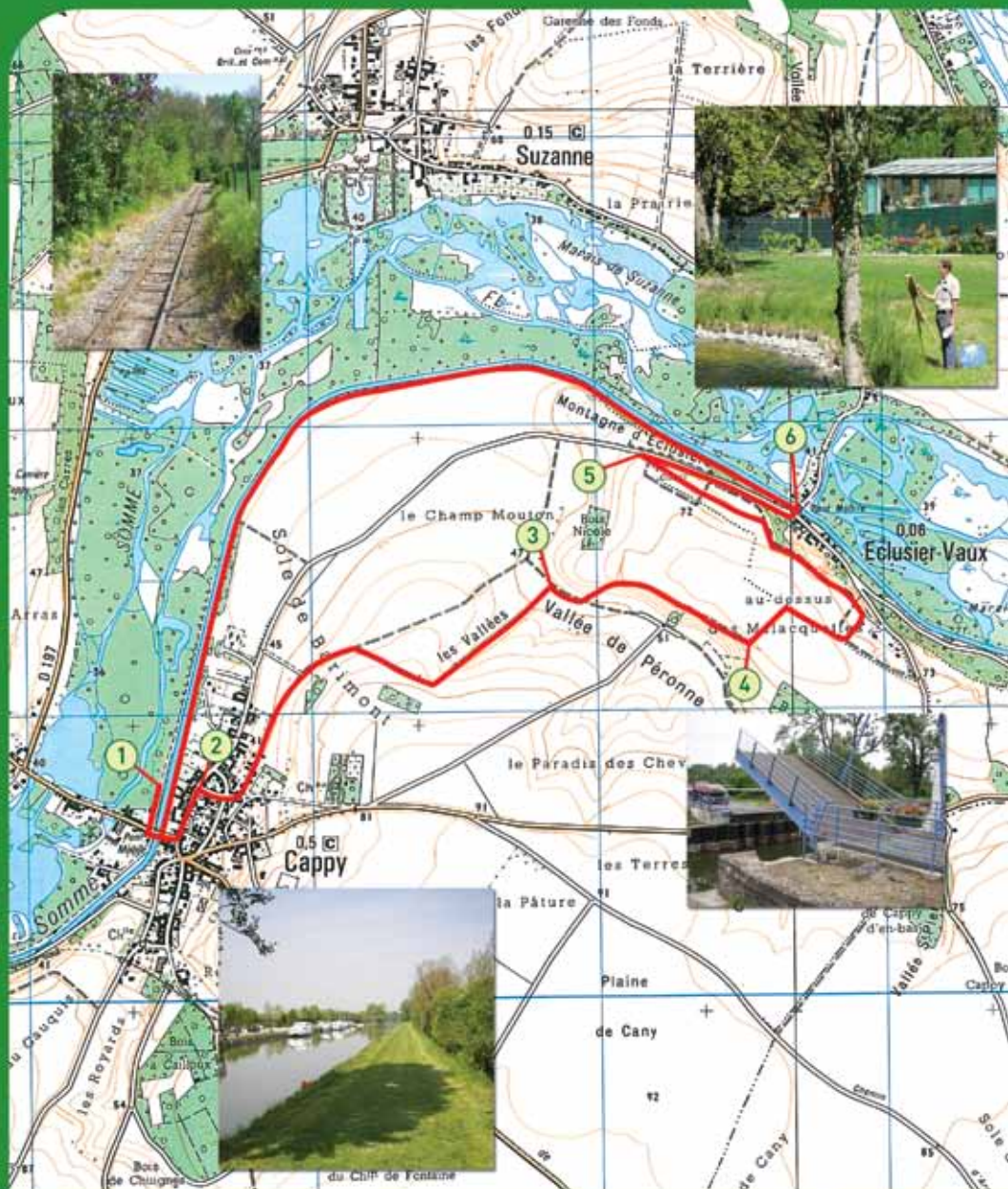
Ce circuit est balisé par le Conseil Général de la Somme et entretenu par le Pays du Coquelicot.

Renseignements :

Office de Tourisme du Pays du Coquelicot
www.paysducoquelicot.com
officedetourisme@paysducoquelicot.com
Albert-Bray-sur-Somme-Authie
03 22 75 16 42



Les Malaquettes



Carte IGN n° 2408 E
© IGN-2012 - Reproduction interdite
Autorisation n°60.12042

250 m